



Canada - China Legislative Association
Association législative Canada - Chine



Canada - Japan Inter-Parliamentary Group
Groupe interparlementaire Canada - Japon

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la XXXe Assemblée générale de
l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA)**

**Association législative Canada-Chine
et le Groupe interparlementaire Canada-Japon**

**Pattaya, Chonburi (Thaïlande)
Du 2 au 8 août 2009**

Rapport

Du 2 au 8 août 2009 avait lieu à Pattaya, dans la province de Chonburi, en Thaïlande, la XXX^e Assemblée générale de l'Association interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ANASE), l'AIPA. Le parlement canadien, qui a statut d'observateur à l'AIPA, a envoyé une délégation commune du Groupe interparlementaire Canada-Japon (GICJ) et de l'Association législative Canada-Chine. Cette dernière était représentée par son coprésident, l'honorable Joseph A. Day, sénateur. Quant au GICJ, il était représenté par son coprésident, l'honorable Bryon Wilfert, C.P., député. Le secrétaire de la délégation était M. Philippe Méla.

Avant le début du programme officiel de la conférence, M. Wilfert a participé à un échange de points de vue avec une délégation birmane. Il a souligné que les pays de l'ANASE ne devraient pas se contenter de mots, d'autant que des députés birman démocratiquement élus n'avaient pas été autorisés à se rendre à la réunion de l'AIPA et que le parlement birman n'est toujours pas reconnu par le pouvoir militaire birman.

M. Wilfert a déclaré que les pays devraient exprimer leur préoccupation et adopter des lois condamnant les violations des droits de la personne, les viols et la discrimination à l'égard des femmes. De plus, la déclaration commune publiée à l'issue de la conférence devrait dire clairement ce que tout le monde pense à l'AIPA. Il a également souligné que tous les parlementaires devaient avoir pour responsabilité collective de protéger les droits de la personne et que le Canada est à l'avant-garde de cette bataille, puisque la Charte internationale des droits de l'homme a été rédigée par un Canadien. Il a ajouté, cependant, qu'il est plus difficile pour le Canada d'agir au sein de l'ANASE, où il a seulement statut de pays observateur. En outre, M. Wilfert a soulevé la question de certains pays investisseurs, comme la Chine et l'Inde, qui continuent de commercer comme si de rien n'était avec le régime militaire birman, sans se soucier des violations des droits de la personne. Un des problèmes, en l'occurrence, est que l'ANASE fonctionne par consensus et que plus il y a de pays à participer et plus il est difficile, voire impossible, de parvenir à un consensus.

Il a aussi été mentionné que l'Indonésie se montre plus ouverte vis-à-vis de la Birmanie que certains autres pays de l'ANASE et que Jakarta a été choisie pour régler ce conflit dans la région. M. Wilfert a rappelé qu'en matière d'investissement, on attend des entreprises canadiennes qu'elles appliquent les mêmes normes qu'au Canada dans leurs activités dans la région, y compris en Birmanie.

Activités de la conférence

La délégation canadienne a assisté en qualité d'observateur à la première séance plénière, qui a commencé par les déclarations de S.E. Abhisit Vejjajiva, premier ministre du Royaume de Thaïlande, de S.E. Prasobsook Boondech, président du Sénat du Royaume de Thaïlande, et de S.E. Chai Chidchob, président de l'Assemblée nationale thaïlandaise et président de l'AIPA. Les chefs de délégation des neuf pays membres de

l'AIPA (Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Vietnam, Singapour et le tout dernier membre, le Brunei Darussalam) ainsi que le Myanmar, qui a statut d'observateur spécial à l'APAI, ont fait des déclarations.

Ensuite, pendant la première séance plénière, les chefs de délégation des pays observateurs (Australie, Canada, République populaire de Chine, Japon et Russie) ont également fait des déclarations. M. Bryon Wilfert, député et coprésident du GICJ, a fait au nom de la délégation canadienne une déclaration dont le texte est présenté à l'annexe A. Les invités spéciaux du Parlement hôte, le Timor-Leste et le Secrétaire général de l'Union interparlementaire se sont également exprimés.

Le deuxième jour de la conférence, la délégation canadienne a assisté en qualité d'observateur aux réunions de la Commission des affaires politiques, de la Commission des affaires économiques, de la Commission des affaires sociales et de la Commission des affaires organisationnelles auxquelles participaient les délégués des pays membres de l'AIPA.

Les délégations de tous les pays observateurs ont participé à une réunion de dialogue avec des représentants des pays membres de l'ANASE. Le mercredi 5 août 2009, la délégation canadienne a rencontré ses homologues des pays de l'AIPA, avec qui elle a discuté de tout un éventail de questions. L'ordre du jour de la réunion de dialogue était le suivant :

Thème principal : Le rôle des observateurs à l'égard de la communauté de l'ANASE

- Politique et sécurité régionales et mondiales
- Coopération économique et commerciale et investissements étrangers
- Sécurité humaine, société dynamique, santé publique et menaces découlant des pandémies
- Environnement et développement durable
- Technologie de l'information et des communications

Le dialogue était présidé par l'honorable Charoen Kanthawongs, député du parlement thaïlandais. Son rapport résumant les principaux points de la discussion, qui a été présenté à la deuxième séance plénière, est versé à l'annexe B.

La délégation canadienne a participé à la deuxième séance plénière, qui a eu lieu le dernier jour de la conférence. Tous les rapports des commissions et des dialogues avec les observateurs y ont été présentés et adoptés, tout comme le communiqué conjoint de la conférence, qui figure à l'annexe C.

La XXXI^e Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA) aura lieu à Hanoi, au Vietnam, du 19 au 25 septembre 2010.

Réunions bilatérales

La délégation canadienne à la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA a également participé à des réunions bilatérales avec les délégations indonésienne, thaïlandaise et vietnamienne.

Indonésie

L'échange a commencé sur le thème de la participation des femmes à la vie politique centrale de l'Indonésie, car la Chambre des représentants de ce pays ne compte que 12 femmes sur 500 élus. La délégation canadienne a également exprimé sa préoccupation et sa tristesse à propos de l'attentat à la bombe qui a frappé Jakarta avant la conférence.

La délégation canadienne a indiqué que l'Indonésie est une destination très importante pour les investisseurs canadiens, en particulier dans le secteur minier, mais qu'ils pourraient être plus présents dans le secteur des sciences et de la technologie, car il est difficile d'avoir un air pur et de l'eau propre dans certaines régions d'Indonésie, en particulier dans la partie orientale de l'île de Bali, où l'on tire l'eau potable de l'eau de mer par des procédés coûteux. Comme l'Indonésie bénéficie d'un grand nombre d'heures d'ensoleillement et qu'elle est entourée d'océans, il est fort possible d'utiliser des énergies renouvelables, comme l'énergie solaire ou éolienne ou encore l'énergie de la houle et des vagues. De même, un échange de technologie ou de pratiques exemplaires en ce qui a trait à l'utilisation de la technologie du charbon épuré, qui est principalement développée dans l'Ouest du Canada, pourrait être envisagé. Pour ce qui est de la recherche et de la technologie, les délégués indonésiens ont expliqué à la délégation canadienne que le gouvernement et les universités de leur pays travaillent de concert pour améliorer les méthodes de production agricole et la recherche fondamentale en agronomie.

Il a été souligné pendant l'échange que le rôle des parlementaires est important, car le respect de la primauté du droit est bien établi en Indonésie. Les parlementaires des deux pays pourraient échanger plus d'informations et adopter des pratiques exemplaires qui permettent aux entreprises prêtes à travailler avec l'Indonésie de considérer que leurs investissements ne risquent rien dans cette partie de l'Asie. Toujours dans la discussion relative à l'économie, la délégation canadienne a précisé que l'on s'attend à ce que les entreprises canadiennes qui ont des activités à l'étranger appliquent les mêmes normes que celles qu'elles appliqueraient normalement au Canada.

Là encore, il a été question de la possibilité de définir des pratiques exemplaires et d'utiliser la technologie des satellites pour repérer les contrevenants et de mieux se communiquer les renseignements dans la lutte contre la piraterie maritime.

Sur une note plus politique, la question de la situation en Birmanie a occupé le premier plan de l'échange de vues, l'Indonésie étant un des pays qui s'expriment le plus énergiquement à ce sujet dans la région. Les deux délégations sont convenues que

plus de pays de l'ANASE doivent aussi s'exprimer plus vigoureusement sur la question birmane.

La délégation canadienne souhaitait en savoir plus sur le modèle indonésien à propos de la place de la religion, car l'Indonésie est le deuxième pays musulman du monde mais reste pourtant très calme sur ce front. La délégation indonésienne a expliqué que cela tient principalement à l'éducation que reçoivent les enfants, qui encourage la bienveillance et l'acceptation à l'égard de toutes les croyances en se fondant sur l'idée que toutes les personnes sont avant tout indonésiennes. En outre, la majorité sunnite est plus modérée.

Thaïlande

La délégation canadienne a déclaré que les rencontres, qu'il s'agisse de réunions bilatérales ou de l'Assemblée générale, sont très propices à l'échange d'information, en particulier sur le commerce, l'environnement ou la culture des différents pays invités, mais que ce n'est pas suffisant et que la formation est essentielle au bon fonctionnement de toute institution et qu'elle aimerait, par conséquent, voir plus d'échanges d'étudiants entre la Thaïlande et le Canada. Le chef de la délégation thaïlandaise a expliqué que les étudiants thaïlandais sont moins nombreux à partir au Canada qu'on ne l'espérerait parce que les universités canadiennes appliquent des normes très élevées et aussi, bien entendu, parce qu'il est plus facile et moins cher d'aller étudier en Australie, pays plus proche. Le chef de la délégation canadienne a répondu qu'il examinerait les possibilités de faire venir au Canada plus d'étudiants thaïlandais.

La délégation canadienne a demandé quelles étaient les conséquences de la situation birmane pour la Thaïlande. Il lui a été expliqué qu'environ un million de Birmans vivent en Thaïlande, la plupart illégalement, et que certains vivent depuis 20 ans dans des camps le long de la frontière. Les autoriser à rester en Thaïlande n'améliorerait pas forcément leur situation, car ils ont accès à de l'eau propre et à une aide médicale dans leurs camps grâce à l'aide humanitaire internationale, ce qui ne serait sans doute pas le cas en Thaïlande même.

La délégation canadienne a avancé qu'il vaudrait peut-être mieux qu'il y ait moins de discours et plus d'échanges et de discussions pour que plus d'informations soient communiquées, car les observateurs n'ont que deux moyens de participer au débat, c'est-à-dire dans le cadre des réunions bilatérales et au cours du dialogue avec les pays membres. Elle a également fait remarquer que l'adoption du communiqué conjoint à la fin de l'Assemblée générale annuelle est un aspect important de celle-ci et qu'il serait bon de mettre en place un meilleur système de suivi des propositions qui y sont formulées.

Vietnam

Les deux délégations ont échangé des points de vue sur quelques questions. Le Vietnam est un partenaire important pour le Canada, car il fait partie de la Francophonie et bénéficie de l'aide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

En avril 2004, l'ACDI a approuvé un Cadre de programmation-pays pour le Vietnam (2004-2009) qui correspond aux priorités du gouvernement vietnamien en matière de lutte contre la pauvreté et qui se concentre sur les secteurs clés que sont la gouvernance, le développement rural, le développement du secteur privé et l'éducation de base, l'égalité des sexes étant un thème constant. Le Canada est très apprécié au Vietnam, non seulement en raison de l'aide qu'il accorde, mais aussi pour son travail sur les conséquences de l'utilisation de l'agent Orange pendant la guerre du Vietnam, les positions qu'il a prises pour aider les victimes à se remettre des effets dudit agent et la recherche de moyens de pouvoir de nouveau cultiver un jour les champs contaminés.

Le président de la délégation vietnamienne a déclaré que c'était un honneur pour plusieurs commissions du parlement vietnamien, à savoir la Commission des affaires sociales, la Commission de la défense nationale et la Commission de l'environnement, d'avoir été reçus au Canada en 2008, et que cette visite a permis de développer les échanges de meilleures pratiques entre les deux pays.

Les délégations ont également parlé de l'éducation et elles sont toutes deux convenues qu'il serait bon pour les deux pays de développer les échanges d'étudiants. Des fonctionnaires du parlement vietnamien pourraient également venir au Canada dans le cadre de certains des programmes existants, comme le Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires, ce qui permettra aux participants de se familiariser avec le processus législatif canadien et de réfléchir à leurs propres pratiques ou de participer à des ateliers de formation offerts par le Centre parlementaire.

Respectueusement soumis,

L'honorable Joseph Day, sénateur
Coprésident
Association législative Canada-Chine

Candice Hoepfner, députée
Vice-présidente
Groupe interparlementaire Canada-Japon

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association législative Canada-Chine et le Groupe interparlementaire Canada-Japon
ACTIVITÉ	XXX ^e Assemblée générale de l'Association interparlementaire de l'ANASE (AIPA)
DESTINATION	Pattaya, Chonburi (Thaïlande)
DATES	Du 2 au 8 août 2009
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Joseph A. Day, sénateur
CHAMBRE DES COMMUNES	L'Hon. Bryon Wilfert, c.p., député
PERSONNEL	M. Philippe Méla, secrétaire de la délégation
TRANSPORT	30 440,07 \$
HÉBERGEMENT	172,35 \$
HOSPITALITÉ	159,64 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	791,36 \$
CADEAUX OFFICIELS	670,06 \$
DIVERS	383,59 \$
TOTAL	32 617,07 \$

ANNEXE A

Allocution de M. Bryon Wilfert à la première séance plénière de la XXX^e Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA) 4 août 2009

Monsieur le Président, Excellences, mesdames et messieurs le délégués, mesdames et messieurs. C'est un immense plaisir de prendre aujourd'hui la parole devant cette l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE qui fête son 30^e anniversaire. L'heure est à la célébration autant qu'à la réflexion et au renforcement du rôle des parlementaires dans l'ensemble de l'ANASE. Nous ne représentons pas les gouvernements, mais les peuples. Des populations sans abri, sans eau, sans emploi et, surtout, sans espoir. Tel est le rôle des parlementaires, et cette organisation a une occasion de s'attaquer à ces questions et, en tout cas, de s'appuyer pour cela sur la Charte.

Nous sommes ravis, mon collègue, M. Joe Day, et moi-même d'être de nouveau des vôtres en qualité d'observateurs. Monsieur le Président, observer ne signifie pas que nous allons nous contenter de rester assis à écouter. Nous voulons être de l'action. Le Canada a des liens très, très solides avec cette région, et il les entretient. Il est très important pour les Canadiens de partager l'information et d'examiner les pratiques exemplaires, en particulier en ce qui concerne les questions environnementales, les questions de sécurité, la traite des personnes et, bien entendu, la question des droits de l'homme. Nous voulons, en outre, féliciter le Brunei Darussalam de son accession au statut de membre à part entière de cet organisme.

J'attends avec impatience le jour où mes amis birmans, où le Myanmar, pourront légitimement prendre leur place dans cette Assemblée, mais il faudra attendre pour cela que les questions de droits de la personne soient réglées et qu'il ait été mis fin à l'incarcération continue d'Aung San Suu Kyi, situation qui, évidemment, nous préoccupe vivement. Nous ne pouvons dire que nous soutenons les droits de la personne et ajouter dans le même souffle que les droits de la personne sont différents ici. C'est pourquoi il existe d'ailleurs à présent une Charte de l'ANASE ayant force obligatoire, et nous devons avancer et aider. Nous devons poursuivre le dialogue, et le Canada a toujours été une autre voix sur le continent nord-américain.

Nous ne sommes pas les États-Unis. Nous avons un régime parlementaire britannique. Notre approche est différente et nous sommes convaincus qu'il est essentiel de dialoguer pour progresser dans bien des dossiers clés sur lesquels vous vous penchez. Au cours des tout prochains jours et plus particulièrement au cours des discussions multilatérales avec nos collègues sur des questions telles que l'environnement, l'investissement, le commerce et ainsi de suite, nous voulons non seulement vous exposer ce que fait le Canada, mais aussi vous expliquer en quoi nous pouvons vous aider. Nous ne saurions trop vous le dire, nous souhaitons travailler en collaboration avec vous, car nous voulons voir une ANASE vigoureuse et dynamique.

Il est bon pour le Canada et pour tous les pays du monde que l'ANASE soit dynamique et vigoureuse, et nous avons beaucoup de chance. C'est la huit ou neuvième fois que j'assiste à ces assemblées et je puis vous dire qu'il y a toujours quelque chose de nouveau en ce qui concerne les amitiés que nous nouons, ce que nous ramenons chez nous et cette communication absolument essentielle de l'information. Le Canada a toujours été fermement convaincu que, pour avancer sur le front économique comme sur le front environnemental, nous devons nous communiquer les renseignements. Nous avons vu des problèmes comme celui de l'agent orange au Vietnam, dont nous nous sommes occupés, et nous voulons en parler avec nos amis vietnamiens. Le tsunami – nous avons vécu des situations à propos desquelles nous pouvons fournir des informations sur les alertes rapides. Il est capital que nous le fassions, mais nous sommes des parlementaires, répétons-le, pas des gouvernements. Nous avons donc une occasion unique de nous faire part de données et de promouvoir des lois qui serviront, en fait, cette région.

Tous les ans, plus de 300 000 personnes originaires de cette région viennent au Canada, ainsi que 2 000 étudiants. Le Canada aimerait accueillir davantage d'étudiants de la région de l'ANASE, de niveau universitaire comme des assemblées nationales et des parlements, qui souhaitent venir y apprendre. Nous pensons posséder les technologies qui feront avancer dans plusieurs domaines de coopération, dans l'agriculture et l'alimentation, les technologies de l'information et des communications, le secteur des services, l'équipement pétrolier et gazier, l'exploitation minière et les métaux.

L'adoption de la Charte de l'ANASE, en décembre 2008, a manifestement doté cette dernière d'un cadre institutionnel propre à faciliter et à renforcer l'intégration régionale. Plus important encore, nous sommes enchantés de féliciter la toute nouvelle Commission des droits de l'homme de l'ANASE, qui fournit un cadre solide pour la consécration des principes démocratiques ainsi que pour une meilleure protection et une meilleure promotion des droits de la personne, ce qui est tout à fait fondamental dans toute société.

Les parlementaires canadiens savent qu'en cette ère d'intégration mondiale, les problèmes de sécurité de cette région nous touchent tous, par ricochet, comme sont touchés les habitants des pays concernés, et nous avons vu ce qui s'est regrettamment passé en Indonésie il y a quelques semaines. Nous sommes également concernés. La communication de renseignements sur les organisations terroristes internationales, les menaces contre la sécurité énergétique, le financement du terrorisme, les pandémies, le trafic d'armement et le trafic de stupéfiants – le monde est tout petit. J'ai pris un vol qui m'a mené de Toronto à Hong Kong en 15 heures, puis un autre qui m'a mené à Bangkok en deux heures et demie. Certains d'entre vous seront sans doute assommés à l'idée de passer dix-sept heures et demie dans des avions, sans compter l'attente entre les vols, mais ce n'est pas vraiment parce que le monde est beaucoup plus petit et ces problèmes sont autant les nôtres que les vôtres.

Donc, Monsieur le Président, nous sommes très intéressés par le dialogue. Nous aimerions voir recommander, comme je l'ai laissé entendre au Secrétaire général au

dîner d'hier soir, de commencer à examiner des thèmes particuliers qui donneraient lieu à des discussions auxquelles les pays observateurs puissent participer. En effet, certains d'entre nous viennent de loin et nous aimerions collaborer plus activement avec vous, dans le cadre d'un véritable partenariat, pour renforcer cette région très importante. Nous vous remercions encore, Monsieur le Président, de la généreuse et chaleureuse hospitalité du peuple thaïlandais. Nous tenons à souligner que les parlementaires canadiens attachent une grande importance à l'ANASE, que nous sommes heureux de faire partie intégrante de l'ANASE et de l'AIPA depuis des années, et que nous continuerons de travailler en collaboration avec ces deux instances afin d'être certains de prêter assistance sur ces questions, dans toute la mesure du possible. Qu'il s'agisse de l'aide apportée par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, de la question de réforme judiciaire ou du renforcement de la région, ce que nous aimerions bien sûr voir, c'est un accord de libre-échange avec les pays de l'ANASE, et nous serons là. Donc, Monsieur le Président, mesdames et messieurs les délégués, je vous remercie de votre attention.

ANNEXE B

RAPPORT SUR LE DIALOGUE AVEC LE CANADA

Le président, l'honorable Charoen Kanthawongsa, a ouvert le dialogue avec le Canada à 14 h 05, à Pattaya 12, au PEACH du Royal Cliff Beach Resort, le 5 août 2009. Le rapporteur était l'honorable Rachada Dhnadirek, maître de conférence.

Ont assisté à la réunion de dialogue les délégués suivants :

Canada

L'honorable Bryon Wilfert

L'honorable Joseph A. Day

Brunei Darussalam

L'honorable Dato Paduka Haji Puasa Bin OKSP Tudin

Cambodge

L'honorable Ouk Damry

Indonésie

L'honorable Hakim Sorumuda Pohan

RDP du Laos

Hon. Prof. Dr. Phonethep Pholsena

Malaisie

L'honorable Fuziah Salleh

Philippines

M. Robert Raymund M. Estrella

Singapour

L'honorable Ahmad Mohd Magad

Thaïlande

L'honorable Sirintorn Rammasute

L'honorable Virah Mavichak, maître de conférence

L'honorable Pinit Kullavanijaya, maître de conférence

Vietnam

L'honorable Ha Thanh Toan

DÉBAT

Le président a invité le Canada à s'exprimer sur le thème principal relatif au rôle des observateurs dans la Communauté de l'ANASE.

Le Canada s'est déclaré préoccupé de ce que les observateurs jouent un petit rôle dans les Assemblées générales de l'AIPA et a dit souhaiter un dialogue direct par l'échange de points de vue dans la perspective de l'aide que les observateurs peuvent apporter à l'ANASE.

Le Canada a proposé de participer au choix d'un thème de dialogue pour la prochaine conférence et d'agir concrètement au lieu de rendre compte dans le document. Le Canada a soulevé auprès des pays membres de l'AIPA et de l'observateur spécial la question d'intérêt commun qu'est celle du renforcement des parlements. À ce propos, il a fait remarquer à quel point les parlements de l'ANASE ont peu accès à l'information et souligné surtout l'importance du bon fonctionnement des bibliothèques parlementaires et des mesures qui permettent aux parlementaires et aux personnels professionnels d'être plus efficaces, grâce à des programmes d'études prévoyant des échanges. Les pays de l'ANASE, touchés par la crise financière, ont besoin de plus de fonds pour rendre cela plausible.

Le Canada a souligné l'importance de la surveillance parlementaire du travail et de la politique des gouvernements.

Coopération économique et commerciale et investissements étrangers

Pendant la crise financière, le Canada a exporté pour environ 14,5 milliards de dollars canadiens à destination des pays de l'ANASE et importé pour autant en provenance de ces pays. En établissant ces records, il a montré combien la Communauté de l'ANASE est importante à ses yeux, et il a rappelé son intérêt pour la région.

Le Canada doit nouer de bonnes relations témoignant de ce que l'ANASE représente une occasion en or, non seulement pour le Canada, mais aussi pour elle-même. Après avoir démontré combien l'ANASE est importante pour lui et l'aide à battre des records dans les échanges commerciaux, le Canada a insisté sur la conclusion d'accords de libre-échange, pour un avenir meilleur de part et d'autre.

Le Canada s'est également déclaré préoccupé par la corruption et les problèmes de droits de la personne à l'intérieur de la communauté de l'ANASE. Il sera difficile de négocier si l'ANASE connaît des problèmes de corruption ou de droits de la personne. Le Canada a également insisté sur le fait que l'ANASE doit connaître les règles de

sécurité relatives à l'investissement direct étranger en ce qui concerne les investisseurs. Le Canada a demandé aux pays de l'ANASE de préciser quels produits principalement feraient l'objet d'une négociation sur leur marché.

Thaïlande

La Thaïlande était d'accord avec l'idée du Canada, mais il est difficile de s'inspirer du modèle canadien à cause du manque de fonds.

Singapour

Singapour a mentionné que les pays de l'ANASE apprécieraient que le Canada leur apporte un soutien financier pour les aider à sortir de la crise financière.

Autres questions : Renforcer le régime parlementaire

Philippines

Le délégué philippin a demandé l'avis du Canada sur la Bibliothèque du Parlement canadien.

Réponse du Canada

Les délégués canadiens ont expliqué le rôle de la Bibliothèque du Parlement et précisé qu'elle participe également à la formation du nouveau personnel parlementaire en proposant des ateliers sur divers sujets.

Indonésie

Le délégué indonésien a expliqué que le personnel de la bibliothèque est spécialiste des projets de loi et fait part de la pratique exemplaire en matière de formation, l'objectif étant de renforcer les fonctionnaires.

Cambodge

Plus de gens souhaitent en apprendre plus sur la bibliothèque. Le Cambodge a demandé au Canada de soutenir une capacité pour leur personnel en ce qui concerne la bibliothèque et d'autres projets.

Vietnam

Au Vietnam, il n'y a pas de bibliothèque parlementaire, mais il existe deux bureaux qui renseignent les députés, un centre d'information et de technologie et un institut de politique et de stratégie. Le délégué vietnamien a demandé au Canada d'appuyer à l'avenir des programmes de formation des députés et des fonctionnaires.

Thaïlande

Les délégués thaïlandais étaient d'accord avec le Canada qu'il fallait encore renforcer les parlementaires, étant donné le manque de personnels professionnels et de

spécialistes au service des comités permanents en Thaïlande, qui se félicite par ailleurs de l'offre de programmes d'échanges canadiens en matière de formation. Les délégués thaïlandais étaient également d'accord avec le fait qu'il est important d'avoir des collaborateurs spécialisés, mais en soulignant que cela est difficile parce que les députés ne peuvent offrir qu'un faible revenu à leurs chercheurs. C'est pourquoi la Thaïlande embauche du personnel à temps partiel qu'elle va chercher dans d'autres services.

Malaisie

La Malaisie, elle aussi d'accord avec l'idée d'autonomisation des parlementaires, a demandé au Canada d'établir avec elle des relations de travail. Elle a demandé si le parlement canadien pouvait travailler avec certains comités permanents en dehors des programmes interparlementaires.

Réponse du Canada

Le Canada a répondu qu'il travaille avec des comités permanents étrangers, mais seulement de très peu de pays, comme le comité russe qui s'occupe de la fonte des glaciers et de la montée du niveau des océans.

RDP du Laos

La RDP du Laos a expliqué qu'elle dispose d'une ligne d'assistance et d'un bureau pour recueillir l'information auprès du public pour son parlement ou ses ministères.

La réunion s'est achevée à 15 h 45.

Le rapport du dialogue avec le Canada a été présenté à la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA aux fins d'approbation.

ANNEXE C

COMMUNIQUÉ CONJOINT

INTRODUCTION

1 Conformément à la décision de la XXIX^e Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA), qui a eu lieu à Singapour du 18 au 24 août 2008, et conformément aux Statuts de l'AIPA, la XXX^e Assemblée générale s'est déroulée en Thaïlande, du 2 au 8 août 2009.

2 M. Chai Chidchob, président de l'Assemblée nationale thaïlandaise et président de l'AIPA, présidait la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA.

3 La XXXI^e Assemblée générale de l'AIPA aura lieu à Hanoï, au Vietnam, du 19 au 25 septembre 2010.

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PREMIER MINISTRE DU ROYAUME DE THAÏLANDE

4 Dans son allocution de bienvenue, M. Abhisit Vejjajiva, premier ministre de la Thaïlande, a rappelé la vision que son pays a de la Communauté de l'ANASE en 2015 et au-delà, à savoir celle d'une communauté d'action, de connectivité et de peuples.

Il a profité de cette occasion pour réaffirmer sa volonté, en tant que président de l'ANASE, de travailler en étroite collaboration avec l'AIPA afin de faire de cette vision une réalité. Il a également souligné le rôle important de l'AIPA pour ce qui est de rapprocher l'ANASE et ses peuples et il lui a demandé de continuer de travailler à l'harmonisation des lois des États membres de l'ANASE afin de renforcer l'application des diverses ententes et décisions de l'ANASE.

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU SÉNAT DU ROYAUME DE THAÏLANDE

5 Dans son discours, le professeur Prasobsook Boondech, président du Sénat du Royaume de Thaïlande, a souhaité chaleureusement la bienvenue à Pattaya et en Thaïlande à tous les parlementaires et à tous les éminents participants réunis à l'occasion de la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA. Il a déclaré se réjouir d'apprendre que l'ANASE avait déjà fait bon accueil à la décision des dirigeants de l'ANASE et de l'AIPA, au XIV^e Sommet de l'ANASE, à Hua-Hin, en Thaïlande, en février 2009, d'avancer sur cinq fronts communs afin de créer une Communauté de l'ANASE d'ici 2015. Selon lui, les résultats des résolutions de la première réunion du Premier Groupe de l'AIPA à Kuala Lumpur, en Malaisie, en avril, et de la sixième Commission d'enquête de l'AIPA sur la lutte contre la menace des stupéfiants (AIFOCOM) à Chiang Rai, en Thaïlande, en mai 2009, montrent que l'AIPA juge important de mettre en place un mécanisme permanent pour progresser dans des initiatives législatives communes visant à contrer la menace des stupéfiants et la traite des personnes. Il a souligné que

les liens officiels avec l'ANASE et les consultations entre l'AIPA et l'ANASE permettraient à l'AIPA d'entamer sa quatrième décennie d'existence en véritable assemblée interparlementaire régionale de l'ANASE, en porte-parole des peuples qui composent cette dernière et en défenseur du principe de démocratie, de paix et de prospérité dans l'ANASE.

DISCOURS D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT DE L'AIPA

6 Dans son discours d'ouverture, M. Chai Chidchob, président de l'Assemblée nationale du Royaume de Thaïlande et président de l'AIPA, a souhaité chaleureusement la bienvenue à tous les participants à la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA. Il a souligné l'importance de la coopération entre les organes législatifs et administratifs et parlé de la rencontre informelle entre les chefs de gouvernement de l'AIPA et de l'ANASE au cours du XIV^e Sommet de l'ANASE à Cha-am, en Thaïlande, en février 2009, comme d'une étape importante de la coopération entre l'AIPA et l'ANASE. Il a rappelé que le rôle de l'AIPA et sa contribution à la Charte de l'ANASE avaient été soulignés, tout comme le renforcement de la démocratie et la promotion des droits de la personne. À son sens, la crise économique aura des répercussions sur le bien-être des populations de l'ANASE, et l'AIPA devrait soulever la question de la ratification rapide des deux accords économiques, existant et nouveau, de l'ANASE et de leur pleine application, conformément au Plan économique de l'ANASE. Comme les conditions de l'élaboration d'initiatives législatives communes ont été définies par le Premier Groupe de l'AIPA, il souhaitait vivement une harmonisation des lois sur le trafic de stupéfiants et la traite des personnes.

DÉLÉGATIONS

7 Assistaient à l'Assemblée générale la délégation du Brunei Darussalam, conduite par M. Yang Amat Mulia Pengiran Indera Mahkota Pengiran Anak Haji Kemaludin, président du Conseil législatif; la délégation du Cambodge, conduite par M. Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin, président de l'Assemblée nationale; la délégation de l'Indonésie, conduite par M. Agung Laksono, président de la Chambre des représentants; la délégation de la République démocratique populaire du Laos, conduite par M. Thongsing Thammavong, président de l'Assemblée nationale; la délégation de la Malaisie, conduite par M. Tan Sri Pandikar Amin Mulia, président de la Chambre des représentants; la délégation des Philippines, conduite par M. Prospero C. Nograles, président de la Chambre des représentants; la délégation de Singapour, conduite par M. Abdullah Tarmugi, président du Parlement; la délégation du Royaume de Thaïlande, conduite par le professeur Prasobsook Boondech, président du Sénat; et la délégation du Vietnam, conduite par M^{me} Tong Thi Phong, vice-présidente de l'Assemblée nationale.

8 Était également présente la délégation du Myanmar, en qualité d'observateur spécial, conduite par M. Tun Shin, procureur général adjoint. Les pays observateurs suivants avaient aussi leur délégation : l'Australie, délégation conduite par M^{me} Annette Hurley, sénatrice; le Canada, délégation conduite par M. Joseph A. Day, sénateur, et M. Bryon Wilfert, député à la Chambre des communes; la République populaire de

Chine, délégation conduite par M. Zha Peixin, vice-président du Comité des affaires étrangères du Congrès national du peuple; le Japon, délégation conduite par M^{me} Shimoda Atsuko, députée; et la Fédération de Russie, délégation conduite par M. Iskuzhin Rudik, député.

VICE-PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

9 L'Assemblée générale a élu les vice-présidents suivants : Brunei Darussalam, M. Yang Amat Mulia Pengiran Indera Mahkota Pengiran Anak Haji Kemaludin; Cambodge, M. Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin; Indonésie, M. Agung Laksono; République démocratique populaire du Laos, M. Thongsing Thammavong; Malaisie, M. Tan Sri Pandikar Amin Mulia; Philippines, M. Prospero C. Nograles; Singapour, M. Abdullah Tarmugi; Thaïlande, le professeur Prasobsook Boondech; et Vietnam, M^{me} Tong Thi Phong.

DÉCLARATIONS DES CHEFS DE DÉLÉGATION

10 Les chefs de délégation du Brunei Darussalam, du Cambodge, de l'Indonésie, de la République démocratique populaire du Laos, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour, du Vietnam, de la Thaïlande et du Myanmar ont chacun prononcé leur déclaration au cours de la première séance plénière de l'Assemblée générale.

Brunei Darussalam

11 M. Yang Amat Mulia Pengiran Indera Mahkota Pengiran Anak Haji Kemaludin, président du Conseil législatif et chef de la délégation du Brunei Darussalam, a remercié le gouvernement thaïlandais de sa généreuse hospitalité et de l'excellente organisation de la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA. Il a exprimé sa profonde gratitude envers le Comité exécutif et envers tous les membres de l'AIPA qui ont soutenu l'entrée du Brunei Darussalam dans l'AIPA en qualité de membre à part entière. Il s'est également déclaré heureux que la réunion informelle entre les représentants de l'AIPA et les dirigeants de l'ANASE qui a eu lieu à Hua Hin, dans le district de Cha-am, plus tôt cette année, ait signifié la reconnaissance accordée à l'AIPA en tant que partenaire de l'ANASE et qu'elle ait donné l'occasion à l'AIPA de contribuer au travail de celle-ci. Il s'est déclaré confiant que l'AIPA travaillerait de concert avec d'autres organisations pertinentes à la réalisation des objectifs de l'ANASE, en particulier en ce qui concerne la création de la Communauté de l'ANASE d'ici 2015. Il a assuré l'assemblée du soutien et de la coopération continus du Brunei Darussalam au travail de l'AIPA.

Cambodge

12 M. Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin, président de l'Assemblée nationale du Royaume du Cambodge et chef de la délégation cambodgienne, a fait part à l'institution législative des pays membres de l'ANASE de ses réflexions au sujet des progrès à accomplir dans la coopération entre l'AIPA et l'ANASE pour surmonter la crise financière régionale et mondiale commune. Il a déclaré que l'AIPA devrait être une institution associée à l'ANASE. Les secrétariats de l'AIPA et

de l'ANASE pourraient se tenir mutuellement informés, en temps opportun, de tout nouveau développement, travailler de façon compatible et s'estimer véritablement. L'objectif commun de tous les peuples de l'ANASE énoncé dans la charte commune serait atteint. Il a expliqué que l'AIPA constituait une base qui pouvait ramener les pays de l'ANASE à la situation à laquelle ils étaient accoutumés. L'AIPA devrait chercher à élargir la coopération aux questions financières et en faire le moteur d'une croissance économique accélérée. Au Sommet de l'ANASE+3 à Beijing, il a été convenu que les mesures dûment prises dans le cadre de l'Initiative Chiang Mai (CMI) atténueraient les conséquences terribles de la crise.

13 D'après la Charte de l'ANASE, l'AIPA devrait tracer la voie vers le réel développement de la famille régionale. Les pays membres de l'Association ne devraient pas oublier l'incident qui s'est produit parmi eux. Tous devraient participer à la préservation de la paix, de la sécurité et de l'harmonie dans la région. Il a également rappelé qu'aucune mesure visant à adopter une approche préventive face au problème de l'instabilité dans la région ne devait se traduire par une ingérence dans les affaires intérieures d'un pays membre. Au contraire, de telles mesures se sont révélées utiles pour le règlement de différends et meilleures qu'un immobilisme qui risquerait de réduire à néant notre tentative commune de construction d'UNE ANASE autour de trois piliers.

Indonésie

14 M. Agung Laksono, président de la Chambre des représentants et chef de la délégation de l'Indonésie, a remercié des divers gestes de solidarité de l'AIPA et de son soutien incessant après les attentats contre les hôtels JW Marriot et Ritz Carlton de Jakarta, le 17 juillet 2009. Il a ensuite demandé de renforcer la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme.

15 Suivant la Charte de l'ANASE, il voyait dans les droits de la personne un des éléments fondamentaux d'une Communauté de l'ANASE reposant sur des règles et axée sur les populations, et il se félicitait vivement de l'adoption de l'avant-projet révisé des paramètres de la création de la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ANASE, à la 42^e Réunion ministérielle de l'ANASE (RMA), à Phuket, et de la ferme volonté de tous les pays membres de l'ANASE de promouvoir et de protéger les droits fondamentaux des citoyens de l'ANASE.

16 Il a demandé de soutenir les bons offices du Secrétaire général de l'ONU et toute autre initiative de l'ANASE visant à aider le gouvernement du Myanmar à mettre en œuvre la Feuille de route vers la démocratie, qui prévoit concrètement l'instauration d'un climat favorable à une réconciliation nationale et l'organisation d'élections générales libres, transparentes et crédibles en 2010 au Myanmar, conformément aux principes et aux objectifs énoncés dans la Charte de l'ANASE.

17 Il a également évoqué la question de l'autonomisation des femmes dans les aspects politiques. Il a fait remarquer que le pourcentage de femmes parlementaires allait augmenter et passer de 13 % à plus de 20 % entre 2009 et 2014 et ce, grâce à la

ténacité des femmes actuellement parlementaires à obtenir la modification des lois nationales régissant les élections et les partis politiques.

République démocratique populaire du Laos

18 Après avoir remercié l'Assemblée nationale thaïlandaise de sa généreuse et chaleureuse hospitalité, M. Thongsing Thammavong, président de l'Assemblée nationale et chef de la délégation de la RDP du Laos, a souligné que la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA était importante, car elle allait contribuer à de grandes avancées dans l'application de la Charte de l'ANASE et à l'établissement des trois piliers de celle-ci. La RDP du Laos essaie d'encourager le développement économique et d'améliorer les conditions de vie de sa population multiethnique dans la situation difficile créée par la crise économique mondiale. Pour ce qui est du renforcement de la coordination et du partenariat entre les pays de l'ANASE, il a fait remarquer avec intérêt que l'Assemblée nationale laotienne appuie les politiques de l'AIPA. Il s'est félicité de l'admission du Brunei Darussalam à l'AIPA.

Malaisie

19 M. Tan Sri Pandikar Amin Mulia, président de la Chambre des représentants et chef de la délégation de la Malaisie, a rappelé que dans tout pays démocratique, le Parlement joue un rôle de gardien de l'ordre national, de la démocratie, de la paix, de la sécurité et du développement social. Selon lui, la liberté d'expression des opinions est l'âme même de la démocratie, dont la définition ne se limite pas nécessairement à celle des pays développés. Il a mentionné qu'aux termes du Plan de Communauté politique et de sécurité de l'ANASE (APSC), qui encourage le développement politique selon les principes de la démocratie, de la primauté du droit et de la bonne gouvernance, les parlementaires devraient s'efforcer de créer une société bienveillante. Il leur a d'ailleurs vivement recommandé de travailler en collaboration afin d'éliminer les éléments négatifs qui pourraient nuire à l'esprit de coopération régionale au sein de l'ANASE sur fond de mondialisation et de problèmes transnationaux croissants. Il a conclu que tous les pays de l'ANASE devaient encore renforcer leur coopération.

Philippines

20 Dans son discours, M. Prospero C. Nograles, président de la Chambre des représentants et chef de la délégation des Philippines, a rappelé qu'il est essentiel, pour que se réalise la vision de l'ANASE d'une communauté régionale forte et unie, et pour une ANASE axée sur les personnes, de réunir un soutien populaire dans les différents pays. Selon lui, seul un dialogue soutenu peut favoriser une entente mutuelle et encourager des collaborations durables pour régler les problèmes nationaux et régionaux. Il est temps, toujours selon lui, de renforcer nos liens économiques intrarégionaux. Notre région a, collectivement, le pouvoir d'achat de plus d'un demi-milliard de personnes, soit plus de consommateurs que toute l'Union européenne, et elle pourrait servir de marché commun pour les biens et les services que produisent les pays de l'ANASE. De plus, il doit y avoir, à son sens, une intégration de l'ANASE et il a demandé à l'AIPA de créer une sorte de « bloc régional », car individuellement, nous sommes petits et nos biens et nos services sont limités. Cependant, lorsque les pays de

l'ANASE amorceront leur intégration en un marché unique, avec une libre circulation de la main-d'œuvre qualifiée, de la production, un marché libre et une libre circulation des capitaux, nous ne serons pas laissés pour compte parce que, ensemble, nous deviendrons plus intéressants pour les investisseurs étrangers.

21 Par ailleurs, les essais de missiles auxquels a procédé un voisin régional et la possibilité qu'il dispose peut-être déjà d'armes nucléaires lui semblent très préoccupants. Il a déclaré que l'AIPA doit encore renforcer ses mécanismes de coopération régionale afin de garantir la paix, la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de l'Asie.

Singapour

22 M. Abdullah Tarmugi, président du Parlement et chef de la délégation de Singapour, a déclaré qu'au fil des années, la communauté internationale a commencé à considérer que l'ANASE occupait une place centrale dans les sphères politiques, économiques et sociales de la région. Ainsi, l'ANASE a entrepris de faire participer les puissances asiatiques à l'architecture régionale en matière d'économie et de sécurité, et elle s'efforce d'assurer une paix et une stabilité continues en Asie du Sud-Est. Il est évident que les efforts déployés par l'ANASE pour garder une approche ouverte et générale, en recherchant une interaction avec les grandes puissances internationales et en dialoguant avec elles, ont porté leurs fruits. Toutefois, ce dialogue n'a été assuré qu'en veillant à s'adapter à l'évolution de la situation. De plus, l'ANASE doit continuer de rechercher des possibilités de croissance, tout en relevant les défis immédiats auxquels elle est confrontée.

23 Il a également déclaré que l'ANASE respectait ses échéances en ce qui concerne la création d'une communauté unique intégrée et que l'AIPA pourrait jouer un rôle important dans les efforts déployés pour mettre en place une Communauté de l'ANASE d'ici 2015. Selon lui, les parlementaires constituent un lien important entre les simples citoyens et les gouvernements respectifs de la région et il est de leur devoir d'aider à faire en sorte que l'ANASE soit réelle et tangible pour tous ses habitants. L'ANASE ne servirait à rien si elle restait un idéal abstrait sans grand rapport avec la vie quotidienne de nos populations ou sans incidence sur celle-ci. Pour que l'ensemble de la communauté internationale croie dans l'ANASE, les peuples qui la composent doivent également en comprendre et en apprécier les objectifs. Selon lui, il incombe aux parlementaires de l'ANASE de combler cette lacune.

Vietnam

24 M^{me} Tong Thi Phong, vice-présidente de l'Assemblée nationale et chef de la délégation du Vietnam, a félicité la Thaïlande de l'excellente organisation de la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA et du merveilleux accueil réservé aux délégations. Elle a également félicité le Brunei Darussalam de son accession à l'AIPA. Elle a souligné que depuis sa création, l'AIPA a beaucoup progressé et contribué au développement de l'ANASE, comme elle s'y est engagée, en ne ménageant pas ses efforts pour mettre sur pied la Communauté de l'ANASE d'ici 2015, moyennant l'harmonisation des régimes juridiques des pays de la région et la promotion de la

coopération entre ces pays. M^{me} Tong Thi Phong estime que, dans la conjoncture actuelle, la communauté internationale en général et l'ANASE en particulier devraient renforcer leur coopération face à la crise financière et économique mondiale. Les pays devraient davantage encourager le dialogue politique entre les civilisations et les cultures, renforcer amitié, respect mutuel et confiance, et concrétiser les engagements à la coopération régionale et internationale face aux pandémies internationales.

25 En tant que membre actif de l'AIPA, l'Assemblée nationale du Vietnam fait tout pour contribuer au succès des Assemblées générales de l'AIPA. Selon le mécanisme de rotation de celle-ci, le président de l'Assemblée nationale vietnamienne prendra la présidence de l'AIPA pour 2009-2010 et le Vietnam accueillera en 2010 la XXXI^e Assemblée générale de l'AIPA. Cela aidera à renforcer l'amitié et la coopération entre le Vietnam et les autres peuples et parlements de l'ANASE. Le Vietnam se réjouit à l'idée de soutien et de la coopération que lui apporteront les parlements membres et observateurs de l'AIPA pour qu'il puisse s'acquitter des fonctions de la présidence dans un esprit de solidarité, de coopération et de développement, pour la paix et la prospérité de la Communauté de l'ANASE.

Thaïlande

26 Dans son discours, M. Prasobsook Boondech, président du Sénat du Royaume de Thaïlande et chef de la délégation thaïlandaise, a rappelé que l'AIPA soutient les politiques des gouvernements de l'ANASE sur la sécurité collective face aux menaces traditionnelles et non traditionnelles, et que l'Assemblée générale de l'AIPA a adopté des résolutions afin de donner à l'ANASE l'impulsion nécessaire pour créer une Communauté politique et de sécurité. Il a expliqué que, pour accélérer l'intégration de l'ANASE, il faut ratifier plusieurs ententes et il a déclaré espérer que l'AIPA faciliterait effectivement tout processus de mise en œuvre de diverses mesures destinées à créer la Communauté de l'ANASE. Il a également rappelé combien il est important de sensibiliser et de préparer les populations de l'ANASE afin qu'elles partagent un objectif commun, la création de la Communauté de l'ANASE, car elles joueront un rôle essentiel et seront les bénéficiaires de ces efforts à long terme.

Myanmar

27 M. Tun Shin, procureur général adjoint et chef de la délégation du Myanmar, a remercié l'Assemblée nationale du Royaume de Thaïlande, ainsi que le gouvernement et le peuple thaïlandais de leur chaleureuse hospitalité à l'égard des délégations parlementaires de l'ANASE et de la délégation du Myanmar, et il a félicité le Brunei Darussalam de son entrée à l'AIPA en qualité de membre à part entière.

28 Il a souligné le travail accompli par l'AIPA entre la XXIX^e Assemblée générale, à Singapour, et la réunion du Groupe de l'AIPA en Malaisie, en avril dernier, qui marque des jalons dans son histoire. Il a également déclaré que le gouvernement du Myanmar a toujours su que l'émergence d'une nation démocratique est le souhait de toute la population du Myanmar. Le Conseil d'État pour la paix et le développement accorde la priorité au pays et au peuple, comme le précise la Feuille de route de 2003 avec ses sept étapes qui exposent, pas à pas, la transition systématique vers la démocratisation.

Cependant, à la quatrième étape, l'adoption de la Constitution par référendum national, a déjà eu lieu et le Myanmar continuera d'accélérer la mise en œuvre des trois étapes restantes, c'est-à-dire l'organisation d'élections libres et justes pour désigner les membres des Hluttaws (organes législatifs), la convocation des Hluttaws en présence de leurs membres et la constitution d'un pays moderne, démocratique et développé.

29 En ce qui concerne le cyclone Nargis qui a frappé le delta de l'Ayeyawady et la région de Yangon les 2 et 3 mai 2008, c'est avec plaisir qu'il a fait état des progrès accomplis grâce aux efforts incessants du gouvernement, en coopération avec les Nations Unies, l'ANASE, les ONGI et les ONG. Les efforts de toutes les parties ont largement porté leurs fruits et le Myanmar remercie, à cette Assemblée générale de l'AIPA, tous ceux qui ont apporté leur aide. En conclusion, il a déclaré espérer que la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA se déroule dans l'esprit habituel d'amitié, de fraternité et de coopération de l'ANASE et de l'AIPA, conformément à la notion de délibérations et de consensus.

COMITÉ EXÉCUTIF

30 Le Comité exécutif a approuvé le projet de résolution sur l'admission du Brunei Darussalam à l'AIPA qu'ont signé les chefs des délégations des pays membres de l'AIPA et qui a été adopté à l'Assemblée générale. En ce qui concerne la première réunion informelle qui a eu lieu au cours du XIV^e Sommet de l'ANASE, le 28 février 2009, à Cha-am, en Thaïlande, le Comité exécutif a approuvé le plan de la réunion entre les chefs de délégation et les observateurs spéciaux de l'AIPA et le premier ministre du Royaume de Thaïlande en sa qualité de président de l'ANASE. Il a également approuvé le plan de la réunion entre les délégations de l'AIPA et le Secrétaire général de l'ANASE destinée à préparer le terrain pour consolider le partenariat entre les deux instances et jeter les bases de recommandations à l'intention des dirigeants de l'ANASE au sujet des procédures et des critères relatifs au dialogue avec les entités associées à l'ANASE.

QUESTIONS POLITIQUES

Le rôle de l'AIPA et sa contribution à la Charte de l'ANASE

31 L'Assemblée a recommandé avec insistance d'appliquer les accords en cinq points conclus à la réunion informelle entre la délégation de l'AIPA et les chefs d'État et de gouvernement de l'ANASE au XIV^e Sommet de l'ANASE, le samedi 28 février 2009, à Cha-am, en Thaïlande, et de définir conjointement avec l'ANASE les procédures et les critères relatifs au dialogue engagé avec les entités associées à l'ANASE en vertu de la Charte de cette dernière. L'Assemblée a également demandé de contribuer à la création d'une Communauté de l'ANASE en matière d'économie et de sécurité, en fait, d'une Communauté de l'ANASE fondée sur des valeurs et des normes communes, régie par des règles et axée sur les personnes. L'Assemblée s'est déclarée favorable à ce que les parlementaires et des réseaux parlementaires internationaux fassent des propositions à l'ANASE et lui offrent leur expérience et leurs compétences.

Renforcement de la démocratie et promotion des droits de la personne

32 L'Assemblée a accepté de partager son expérience et ses compétences et de créer avec l'ANASE des réseaux parlementaires internationaux afin de promouvoir les principes de démocratie, d'institutions démocratiques, d'intégration de la dimension de genre, de participation populaire et d'observation électorale volontaire. Elle appuie les mesures conjointes avec l'ANASE destinées à mieux faire comprendre et apprécier les régimes politiques ainsi que la primauté du droit et la bonne gouvernance, et à mettre en œuvre la Charte de l'ANASE. L'Assemblée a demandé instamment un suivi à la création et au fonctionnement de la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ANASE et une poursuite des consultations avec l'ANASE à ce sujet. Elle a également insisté sur la protection des citoyens de l'ANASE contre des atteintes aux droits de la personne et la violation de ces droits, de même que contre le rejet des libertés fondamentales, de la transparence, de la responsabilité et d'une gouvernance efficace.

Dialogue interconfessionnel pour la prévention et le règlement des conflits

33 L'Assemblée a décidé de promouvoir conjointement avec l'ANASE une culture de la paix et du dialogue interconfessionnel et d'encourager une plus grande interaction entre divers groupes religieux comme moyen de prévenir les conflits, de renforcer la confiance, de gérer et de régler les conflits et d'empêcher des violences interconfessionnelles. Elle a demandé instamment à l'AIPA de mettre en œuvre une coopération technique avec l'ANASE, les organisations internationales et les réseaux parlementaires internationaux afin d'échanger des compétences et des expériences dans le maintien de la paix et de la stabilité par des mesures de confiance ainsi que par un dialogue et une interaction interconfessionnels.

Sécurité mondiale et régionale

34 L'Assemblée a approuvé les positions et les mesures de l'ANASE, des Nations Unies et du Forum régional de l'ANASE (FRA) relatives à des questions de politique et de sécurité régionales et mondiales d'intérêt commun et présentant des défis immédiats. Elle a demandé aux parlements membres de l'ANASE d'offrir des contributions parlementaires et les bons offices des réseaux parlementaires internationaux de l'AIPA pour le règlement pacifique de conflits et la consolidation de la paix au lendemain de conflits. Elle a accepté de collaborer avec l'ANASE afin de créer une Communauté politique et de sécurité de l'ANASE reposant sur des valeurs et des normes communes et régies par des règles, pour une région pacifique, stable et résiliente où règne la cohésion, qui partage la responsabilité de la sécurité générale, et qui soit dynamique et ouverte sur l'extérieur dans un monde de plus en plus intégré et interdépendant.

Le premier groupe de l'AIPA

35 L'Assemblée a adopté le rapport final du Premier Groupe de l'AIPA, en prenant en considération la proposition avancée à la réunion de celui-ci sur le renforcement de la coopération entre l'AIPA et l'ANASE et l'interaction à ce stade, tandis que celle-ci

s'achemine vers la création de la Communauté de l'ANASE d'ici 2015. L'Assemblée a également adopté le projet de mandat du Groupe de l'AIPA.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Intégration économique régionale

36 L'Assemblée a vivement recommandé aux pays membres de l'AIPA de s'occuper d'harmoniser les lois afin de faciliter l'intégration régionale de l'ANASE dans le cadre de la Communauté économique de l'ANASE (CEA) ainsi que de la feuille de route et des échéances du Plan de la CEA, et de veiller également à une ratification rapide et à une pleine application des accords économiques présents et futurs de l'ANASE ainsi que de ses initiatives. Elle a appuyé les mesures de la CEA visant à faciliter la circulation des marchandises grâce à un guichet unique de l'ANASE, à la facilitation du commerce, à l'intégration douanière, conformément au calendrier stratégique pour l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires au sein de la CEA, et aux obstacles normatifs et techniques au commerce. L'Assemblée a demandé la facilitation de la libre circulation des investissements à l'intérieur de l'ANASE, de l'investissement direct étranger et une contribution à une circulation plus libre des capitaux.

Comblé le fossé du développement dans l'ANASE

37 L'Assemblée a décidé d'apporter un soutien parlementaire pour que soit mené à bien le Deuxième Plan de travail de l'Initiative pour l'intégration de l'ANASE, et une aide au renforcement des capacités en matière de développement législatif au CLMV. Elle a décidé également de mobiliser le soutien et la coopération technique des partenaires de dialogue de l'AIPA et de sources parlementaires internationales pour une bonne exécution des programmes de l'initiative susmentionnée.

Sécurité alimentaire et énergétique

38 L'Assemblée a appuyé les politiques et les mesures de l'ANASE destinées à garantir la sécurité alimentaire et énergétique et la région. Elle a demandé instamment de trouver des moyens juridiques et parlementaires pour mieux garantir cette sécurité. Elle a par ailleurs décidé de veiller à la ratification rapide de l'Accord sur la sécurité du pétrole de l'ANASE, comme convenu au XIV^e Sommet de l'ANASE en avril 2009, d'apporter un soutien législatif et parlementaire à l'harmonisation de la réglementation de la salubrité des aliments des différents pays membres de l'AIPA, d'encourager tous les producteurs à produire des aliments sains et sans danger et de renforcer les systèmes d'inspection et d'homologation des aliments dans les exploitations agricoles des pays membres de l'AIPA.

Crise économique et financière mondiale

39 L'Assemblée a demandé à l'AIPA de soumettre des points de vue et des recommandations parlementaires pour la mise en œuvre des mesures de l'ANASE visant à contrer la crise économique et financière mondiale, dans le respect des

objectifs du Millénaire pour le développement et de la sécurité humaine au sein de l'ANASE. L'AIPA devrait assurer une surveillance parlementaire et une bonne gouvernance afin de garantir un redressement économique et financier régional transparent, participatif, rapide et durable. L'Assemblée soutient l'ANASE dans les efforts qu'elle déploie pour lutter contre la crise, comme il est précisé dans la déclaration de presse sur la crise économique et financière mondiale publiée le 1^{er} mars 2009 au XIV^e Sommet de l'ANASE en Thaïlande.

Cycle de négociations de Doha pour le développement

40 L'Assemblée a accepté de jouer un rôle important en encourageant les pays membres de l'ANASE à montrer à la fois de l'empressement et une volonté politique de conclure le Cycle de négociations de Doha pour le développement quand les ministres se rencontreront plus tard cette année. L'Assemblée a vivement recommandé aux membres de rester attachés à la promesse du G-20 et aux ministres du Commerce de l'APEC de ne prendre aucune nouvelle mesure protectionniste en réaction à la crise économique mondiale. L'Assemblée a décidé de travailler en collaboration avec l'ANASE afin d'accélérer l'accession de la RDP du Laos. L'accent a été mis tout particulièrement sur la collaboration à développer avec l'Union interparlementaire (UIP) afin de renforcer davantage les capacités des parlements membres de l'AIPA en ce qui concerne le commerce multilatéral et les négociations de l'OMC. L'Assemblée a souligné l'aide apportée aux gouvernements des pays membres de l'ANASE dans leurs négociations à l'OMC sous forme de perspectives parlementaires sur les dossiers soumis à négociation, et elle a offert les liens parlementaires de l'AIPA avec les électeurs de l'ANASE et les réseaux parlementaires internationaux afin d'arriver à des négociations utiles et bénéfiques. L'Assemblée a également décidé de s'associer à l'ANASE dans les programmes d'aide touchant directement les populations pour aider les citoyens de l'ANASE à mieux comprendre les enjeux des négociations de l'OMC et pour les encourager à participer à la formulation de la position régionale à l'OMC.

QUESTIONS SOCIALES

Promotion d'une identité de l'ANASE

41 L'Assemblée est convenue de promouvoir parmi les citoyens de la région une identité de l'ANASE, notamment en faisant mieux connaître celle-ci, en application de l'article 35 de la Charte de l'ANASE. L'Assemblée a également décidé de travailler en étroite collaboration avec l'ANASE en mettant sur pied des programmes d'information touchant directement les populations afin d'amener la Charte de l'ANASE jusqu'à la porte des citoyens de la région.

Problèmes sanitaires et sociaux découlant des migrations

42 L'Assemblée a décidé de travailler en collaboration avec l'ANASE afin d'améliorer les politiques et les mesures prises pour régler les problèmes qui découlent des migrations et d'apporter un soutien législatif pour la promotion de migrations gérées de la main-d'œuvre. Cette gestion pourrait s'appuyer sur les voies juridiques officielles, par une identification de la nationalité, un contrôle médical avant l'entrée sur le marché

du travail, dans le pays d'origine ou dans le pays d'accueil, l'octroi d'une assurance maladie aux travailleurs migrants et aux membres de leur famille, s'il y a lieu. L'Assemblée a également décidé de parler avec les parties extérieures à l'ANASE et les partenaires de dialogue de l'AIPA, ainsi qu'avec les organisations internationales et les réseaux parlementaires internationaux d'activités de renforcement des capacités des fonctionnaires des parlements en ce qui concerne leur fonction de surveillance et de contrôle législatifs. L'Assemblée a proposé de créer un comité d'étude de l'AIPA sur les migrations afin de traiter tous les aspects des questions relatives aux migrations dans l'ANASE.

Harmonisation des lois sur la saisie et la confiscation de biens dans les affaires criminelles liées aux stupéfiants et sur le contrôle des produits chimiques et des précurseurs

43 L'Assemblée, qui est convenue de prendre l'initiative de contribuer à la réalisation du projet d'ANASE libérée de la drogue d'ici 2015, a recommandé de mettre sur pied un groupe de travail qui sera chargé d'étudier des moyens d'harmoniser les lois des pays de l'ANASE relatives aux stupéfiants, avec le concours d'organisations internationales. L'Assemblée a demandé instamment aux pays membres de l'AIPA d'envisager une exemption de taxe pour les produits issus de projets de développement alternatif mis en place pour inciter à combattre la menace de la drogue. Elle a par ailleurs adopté le rapport de la sixième réunion de l'AIFOCOM, qui s'est tenue du 10 au 14 mai à Chiang Rai, en Thaïlande.

Gestion des catastrophes

44 L'Assemblée est convenue d'apporter un soutien législatif et parlementaire afin que la région soit mieux préparée et équipée pour une assistance directe à la population dans la gestion et les secours en cas de catastrophe. Elle a, de plus, encouragé à une surveillance parlementaire de la transparence et de la reddition de comptes dans le traitement de la question.

Coopération juridique dans la lutte contre la traite des personnes

45 L'Assemblée est convenue de convoquer une réunion du Comité spécial de l'AIPA sur la traite des personnes afin de régler les détails sur son rôle, et elle a souligné, en outre, que l'ANASE est en train de rédiger une convention sur la traite des personnes que l'AIPA devrait soutenir et pour laquelle elle devrait formuler des recommandations à l'intention de l'ANASE pendant cette rédaction.

Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour une sécurité humaine durable

46 L'Assemblée a décidé d'apporter un soutien législatif et parlementaire à l'ANASE et de formuler à son intention des recommandations afin de surmonter la crise financière et de lutter contre les changements climatiques dans l'optique de la réalisation des OMD.

Pour une Communauté de l'ANASE en bonne santé

47 L'Assemblée a reconnu la nécessité d'efforts communs et collectifs de la part des pays de la région pour que les mesures prises pour lutter contre les nouvelles pandémies, comme les gripes H5N1 et AH1N1, soient efficaces. L'Assemblée a décidé que l'accès à des services de santé de base nécessaires devrait faire officiellement partie des droits fondamentaux de la personne et devrait être clairement mentionné dans les politiques nationales. Elle a recommandé que les pays membres de l'AIPA continuent de prendre des mesures concrètes en matière de prévention des nouvelles maladies transmissibles et de lutte contre ces maladies au niveau national et régional. Elle est convenue que l'AIPA devrait continuer d'accorder sérieusement son attention aux questions de santé et aux services de santé communautaires et de formuler des recommandations à leur propos afin de travailler en collaboration avec l'ANASE vers une Communauté socioculturelle de l'ANASE en bonne santé.

ORGANISATION

Adoption par l'Assemblée de toutes les résolutions à l'ordre du jour

48 L'Assemblée a approuvé le rapport financier du Secrétariat de l'AIPA pour les périodes allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2008, du 1^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2008, et du 1^{er} octobre 2008 au 30 juin 2009, ainsi que le montant estimatif des dépenses pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009.

49 L'Assemblée a approuvé le projet de budget du Secrétariat de l'AIPA pour la période allant du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010.

50 Le 30 avril 2010, le mandat de trois ans de l'actuel Secrétaire général, M. Dato Md. Yusoff bin Md. Zain, prendra fin. L'Assemblée a donc demandé aux Philippines de proposer le candidat que le président de l'AIPA nommera deuxième Secrétaire général. Elle a également demandé que la passation de poste se fasse dans les trois mois précédant la fin du mandat de l'actuel titulaire, le 30 avril 2010, au siège du Secrétariat de l'AIPA, à Jakarta. Le nouveau Secrétaire général devrait entamer son mandat au Secrétariat de l'AIPA le 1^{er} mai 2010.

51 L'Assemblée est convenue de verser à M. Dato' Md. Yusoff bin Md. Zain, l'actuel Secrétaire général de l'AIPA, une prime de départ de 18 900 dollars américains, conformément à l'accord passé avec lui. Cette somme, que devrait couvrir en partie le don de 15 000 dollars américains du Brunei Darussalam, figurera dans la proposition budgétaire de l'exercice 2010. L'Assemblée est également convenue de verser des primes de départ aux futurs Secrétaires généraux à la fin de leur mandat, conformément aux termes de l'entente conclue avec eux.

52 En ce qui concerne l'évaluation de la participation de l'AIPA aux activités de l'ANASE et de ses incidences financières, l'Assemblée a pris acte du document remis par le Secrétariat de l'AIPA à ce sujet. Elle a également pris acte de la discussion que le président de l'AIPA a eu avec le président et le Secrétaire général de l'ANASE à la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA, au cours de laquelle ces deux derniers ont

exprimé leur vif soutien aux propositions formulées dans l'aide-mémoire du 3 août 2009 intitulé « The Key Points from the Discussion between AIPA Delegation and Secretary General of ASEAN » (Les principaux points de discussion entre la délégation de l'AIPA et le Secrétaire général de l'ANASE [traduction]) et dans la déclaration adressée par S.E. Chai Chidchob au président de l'ANASE à la réunion entre les chefs de délégation de l'AIPA et les observateurs spéciaux, pendant la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA. L'Assemblée a recommandé que l'AIPA mette en œuvre les recommandations formulées dans tous les documents susmentionnés.

53 La délégation vietnamienne a fait savoir que la XXXI^e Assemblée générale aurait lieu à Hanoï, au Vietnam, du 19 au 25 septembre 2010.

FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'AIPA (WAIPA)

Rôle des femmes dans le développement économique et la lutte contre la pauvreté

54 L'Assemblée a demandé une coopération entre les pays membres de l'ANASE dans l'élaboration de programmes pour une égalité d'accès aux services financiers et au crédit des femmes pauvres et défavorisées, y compris l'encouragement de mesures de promotion de la femme par une participation à la direction de petites, moyennes et micro entreprises et de coopératives, ce qui renforcera tous les efforts engagés pour aller au-delà des OMD, en particulier pour accroître la proportion de femmes dans les parlements locaux et nationaux, et à tous les échelons des pouvoirs administratifs dans la fonction publique, en améliorant les lois et l'administration de manière à ce que les femmes aient pleinement accès à ces postes, en toute égalité.

Rôle des femmes dans la création d'une Communauté de l'ANASE

55 L'Assemblée a reconnu que la Communauté de l'ANASE, qui reposera sur trois piliers, à savoir la Communauté politique et de sécurité, la Communauté économique et la Communauté socioculturelle, devrait être en place d'ici 2015, la Charte de l'ANASE servant de ligne directrice. L'Assemblée a pris acte du rôle des femmes en ce qui concerne le pilier socioculturel de l'ANASE et souligné que les peuples au centre d'une Communauté de l'ANASE et que les femmes, en particulier, pouvaient participer activement et de façon constructive à l'établissement d'une communauté de l'ANASE. L'Assemblée a également insisté sur le fait que la participation des citoyens de l'ANASE et la promotion d'une plus grande sensibilisation à une identité de l'ANASE étaient impératives pour construire la Communauté de l'ANASE.

Renforcement de l'égalité des sexes et de la protection des droits de la femme et de l'enfant

56 L'Assemblée a appuyé la coopération régionale et internationale en ce qui concerne la protection des droits de la femme et de l'enfant comme moyen approprié de consolider la création d'une Communauté de l'ANASE. L'Assemblée a encouragé les parlements membres de l'ANASE à adopter des lois et des stratégies ainsi que des politiques et des programmes nationaux relativement à l'égalité des sexes pour la

promotion de la femme et de l'enfant. Elle a également encouragé à la mobilisation des parlements, mécanisme clé de la promotion de l'égalité des sexes et de mesures permettant de s'assurer du respect des droits de la femme et de l'enfant au moyen de procédures législatives. Elle a souligné, par ailleurs, la nécessité pour les femmes parlementaires de jouer un rôle plus actif dans le suivi de la mise en œuvre de tous les accords internationaux, conformément aux OMD. L'Assemblée s'est déclarée favorable à tous les efforts déployés pour réaliser les grands objectifs des OMD et elle a demandé instamment aux femmes parlementaires de jouer des rôles essentiels dans le soutien au renforcement des mesures parlementaires à cet égard.

Autonomisation et contribution des femmes à la vie politique

57 L'Assemblée a demandé aux États membres de l'ANASE de mettre en place des activités ou des programmes, au niveau régional et nationale, afin de favoriser la participation des femmes à la vie politique, de faire part de situations et de problèmes similaires dans des pays voisins et d'encourager la coordination et la participation entre hommes et femmes à la vie politique afin d'encourager un équilibre et une égalité des sexes et de garantir le respect des droits de la femmes, conformément à la Déclaration universelle sur la démocratie. L'Assemblée a exhorté les États membres de l'ANASE à adopter et à renforcer les lois nécessaires pour autonomiser les femmes et favoriser leur contribution à la vie politique. Elle a également soutenu toutes les initiatives prise par l'ANASE afin d'encourager la participation des femmes à la vie politique pour donner suite aux résolutions et aux recommandations des Nations Unies, et d'améliorer leurs compétences et leur connaissance de la vie politique, par exemple en ce qui concerne la prise de parole en public et la participation à des débats, la formulation de politiques et de stratégies et les campagnes électorales, afin qu'elles soient plus nombreuses à participer à la vie politique.

DIALOGUES AVEC LES OBSERVATEURS

58 Dans le cadre de ses groupes de dialogue, l'Assemblée a rencontré séparément les observateurs, à savoir l'Australie, le Canada, la République populaire de Chine, le Japon et la Fédération de Russie.

XXX^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIPA

59 L'Assemblée générale a accepté l'aimable proposition du Vietnam d'organiser la XXX^e Assemblée générale à Hanoï, du 19 au 25 septembre 2010.

REMERCIEMENTS AU PAYS HÔTE

60 Les délégations présentes à l'Assemblée ont vivement remercié le gouvernement et le parlement thaïlandais de leur chaleureuse hospitalité et de l'excellente organisation de la XXX^e Assemblée générale de l'AIPA.

ESPRIT DE L'ANASE

61 La XXX^e Assemblée générale de l'AIPA s'est déroulée dans l'esprit d'amitié, de fraternité et de coopération habituel de l'ANASE, conformément à la notion de « musyawarah » (délibérations) et de « muafakat » (consensus).